



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation d'urgence à l'école primaire de Wignehies

Question écrite n° 3281

Texte de la question

Mme Sandra Delannoy interroge Mme la ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche au sujet des professeurs de l'école de Wignehies, absents et en arrêts maladie depuis septembre, qui n'ont été que partiellement remplacés et, ce, malgré de nombreuses démarches engagées. M. le maire de Wignehies, M. Jean-Guy Bertin, a alerté à trois reprises sur cette situation et Mme la députée s'est permise de contacter Mme la rectrice d'académie dès le 23 octobre 2024. Aussi, puisque son courrier était resté sans réponse et que l'école ne s'était pas vue apporter de solution par l'académie, elle a adressé une question écrite au précédent gouvernement, la question n° 2073, en date du 19 novembre 2024. Cette question est restée sans réponse également. M. le maire de Wignehies lui ayant à nouveau fait savoir que la situation n'était toujours pas débloquée en décembre, elle se permet de solliciter à nouveau Mme la ministre d'État sur ce point. Elle souhaite donc savoir quelles solutions Mme la ministre d'État compte apporter à cette école dont l'équilibre et l'enseignement ont été mis à mal ces derniers mois, faute de remplaçants.

Texte de la réponse

Le remplacement des enseignants absents constitue une priorité du service public de l'éducation nationale. Son efficacité dans les écoles, les collèges et les lycées répond à des objectifs de continuité pédagogique et de garantie de qualité du service rendu tant aux élèves qu'à leur famille. Les services centraux et académiques du ministère chargé de l'éducation nationale sont pleinement mobilisés pour améliorer le remplacement des enseignants absents, qu'il s'agisse d'absences de courte ou de plus longue durées, dans les premier et second degrés. C'est dans ce contexte que l'académie de Lille poursuit son action afin de pourvoir tous les besoins de remplacement, dans le premier comme dans le second degrés, dans le cadre d'un suivi renforcé de chaque situation afin d'apporter une réponse la plus rapide dans chaque école et dans chaque établissement public local d'enseignement. Les services académiques ont été tout particulièrement vigilants quant à la situation de l'école du Terne à Wighehies confrontée à une problématique d'absences d'enseignants non remplacés depuis le début de l'année scolaire et des recrutements d'enseignants contractuels ont été effectués sur le secteur dans un contexte de forte tension sur les ressources locales de remplacement. Ainsi en lien étroit avec le maire de la commune de Wignehies, les différents échelons académiques ont engagé le remplacement partiel des trois enseignants titulaires absents dès le début de la rentrée scolaire dernière. Ces éléments ont été transmis à Madame la députée, par la rectrice de l'académie de Lille, dans un courrier daté du 20 décembre 2024. En complément, le directeur des services départementaux de l'éducation nationale du Nord a précisé, à Madame la députée, dans un courrier daté du 4 mars 2025, les principes posés dans un plan d'action d'amélioration du remplacement dans le 1er degré avec pour objectif la consolidation, dans le cadre des opérations de carte scolaire prochaine, des mesures d'ores et déjà engagées d'une part, et des dispositions mises en œuvre de sorte que les élèves bénéficient de la continuité pédagogique d'autre part. En parallèle le ministère chargé de l'éducation nationale conduit avec les services académiques des travaux visant à optimiser le potentiel de remplacement, dans les premier et second degrés. À cet égard, des indicateurs nationaux permettent de constater une amélioration ces dernières années des moyens mobilisés pour répondre aux suppléances ainsi qu'aux remplacements afin d'apporter une réponse durable au plus près des territoires et de garantir la continuité des enseignements dans les écoles, les collèges et les lycées.

Données clés

Auteur : [Mme Sandra Delannoy](#)

Circonscription : Nord (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3281

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [21 janvier 2025](#), page 182

Réponse publiée au JO le : [15 juillet 2025](#), page 6384